

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2008

OBJET

de la Délibération

**AIDE A LA
PARTICIPATION
DES FAMILLES AUX
SEJOURS
VACANCES DE 10
JOURS –
ETE 2008**

Date de convocation du Conseil Municipal

22 mai 2008

Date d'affichage : 22 mai 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO
M. BAUCHER à M. LE DORZE
Mme PESSEL à M. PARMENTIER
M. LE BARON à M. MARCHAND

Absents

AIDE A LA PARTICIPATION DES FAMILLES AUX SEJOURS VACANCES DE 10 JOURS – ETE 2008

Rapport de Nelly BURLLOT

Le Service Enfance Jeunesse propose aux jeunes de 11 à 17 ans, 6 séjours de 10 jours pour l'été 2008.

Il vient d'apprendre le désengagement de la Caisse d'Allocations Familiales en matière de participation financière aux temps libres pour les séjours de vacances de plus de 6 jours.

Auparavant, la C.A.F attribuait, selon les ressources familiales, une aide journalière s'élevant à 8, 10, 11, 13 euros. Cette mesure concernait les familles des tranches A, B, C, D de notre quotient familial.

Pour que les familles aux revenus modestes puissent encore inscrire leurs enfants à nos séjours et afin de garantir, ainsi, la mixité sociale, il convient de maintenir une tarification dégressive conduisant, pour l'été 2008, à minorer de 8, 10, 11, 13 euros les prix de journée pour les tranches A, B, C, D.

Nous vous proposons :

- d'appliquer pour l'été 2008 la tarification comme indiquée ci-dessus,
- de provoquer avec la Caisse d'Allocations Familiales une réunion de travail portant sur cette nouvelle réglementation, dès septembre 2008.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 29 mai 2008

LE MAIRE

Jean-Pierre LE ROCH